

AVIS N° 104-2022 / DC/BR / DG

TPBF 6,50% 2021-2031

Paiement des intérêts semestriels

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso procédera, le 06 juillet 2022, au paiement des intérêts semestriels de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6,50% 2021-2031 » pour un montant total net d'impôt de **5 362 500 000 FCFA (Cinq milliards trois cent soixante-deux millions cinq cent mille FCFA)**

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SBIF, 01 BP 5394 Ouagadougou 01 Burkina Faso ; Tél : +226 25 33 14 85 ; Fax : +226 25 33 14 83 ; Email : sbif@fasonet.bf

Fait à Abidjan, le 08 juin 2022

Pour le Directeur Général du DC/BR,
le Directeur Général Adjoint,
chargé de l'Intérim


Birahim DIOUF

